

**Syngenta International AG**

Media Office  
Schwarzwaldallee 215  
CH-4002 Basel  
Switzerland  
Telephone: +41 61 323 23 23  
Fax: +41 61 323 24 24  
[www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

**Relations presse Syngenta:**

Leandro Conti  
Suisse +41 61 323 2323  
[media.relations@syngenta.com](mailto:media.relations@syngenta.com)

Paul Minehart  
États-Unis +1 202 737 8913

**Contacts analystes/investisseurs Syngenta:**

Jennifer Gough  
Suisse +41 61 323 5059  
États-Unis +1 202 737 6521

**DLF Seeds**

Ny Oestergade 9  
4000 Rolskilde  
Denmark  
Tel: +45 46 330 300

**DLF Seeds relations presse:**

Stig Oddershede  
Danemark +45 40 30 3248  
[so@dlf.dk](mailto:so@dlf.dk)

**communiqué aux médias**

Bâle, Suisse, le 9 juin 2017

**Syngenta s'apprête à céder l'activité des semences de betteraves sucrières à DLF Seeds**

ROSKILDE, Danemark, et Bâle, Suisse – Syngenta et DLF Seeds ont annoncé aujourd'hui avoir conclu un accord de vente aux termes duquel DLF Seeds acquerra l'activité globale de semences de betteraves sucrières de Syngenta. La transaction est sujette aux exigences d'approbation habituelles (y compris les procédures locales de consultation des employés) et devrait être achevée d'ici la fin du troisième trimestre de 2017. Les conditions financières de la transaction n'ont pas été dévoilées.

Jeff Rowe, Président mondial des semences et Amérique du Nord de Syngenta, a déclaré : « Cet accord avec DLF Seeds, entreprise internationale robuste et en pleine expansion, permettra, dans le monde entier, de tirer parti du matériel génétique de première qualité et du potentiel de croissance des semences de betteraves sucrières de Syngenta. DLF Seeds possède une solide expérience dans les semences spécialisées et dans l'intégration d'acquisitions stratégiques. Cette entreprise offre d'excellentes perspectives pour l'activité de semences de betteraves sucrières, lui permettant de tirer parti de son expertise au service des producteurs industriels de sucre ».

Truels Damsgaard, Président Directeur Général de DLF Seeds a commenté : « Les semences de betterave sucrières sont une extension naturelle de nos semences et une culture intéressante à grande valeur ajoutée. Nous voyons d'importantes synergies avec notre technologie et nos outils de sélection variétale profitant à la fois aux activités de la betterave sucrière et à l'industrie des semences fourragères et de graminées. Nous considérons que l'industrie des semences de betteraves sucrières de Syngenta est en adéquation avec les objectifs stratégiques et la vision pour les semences de DLF Seeds »

**À propos de Syngenta**

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par

nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com) et [www.goodgrowthplan.com](http://www.goodgrowthplan.com). Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse [www.twitter.com/Syngenta](https://www.twitter.com/Syngenta).

### **A propos de DLF Seeds**

DLF Seeds est un semencier international qui commercialise des semences de plantes fourragères et d'agrément, ainsi que d'autres cultures. La société est un acteur majeur qui fournit des semences de graminées et de trèfles dans plus de 80 pays. Avec son siège social à Roskilde, au Danemark, et un focus prononcé sur la science et la sélection végétale, environ 10% des 800 employés de l'entreprise sont dédiés à la recherche. La société appartient à une coopérative d'agriculteurs danois. Pour en savoir plus, consultez [www.dlf.com](http://www.dlf.com)

#### ***Avertissement concernant les déclarations prospectives***

Ce document contient des déclarations prospectives, qui sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de rendre les résultats matériellement différents de ceux annoncés. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter les documents transmis par Syngenta à la Commission américaine des titres et des changes (US Securities and Exchange Commission) et accessibles au public. Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les hypothèses modifiées ou d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à vendre ou émettre, ni de sollicitation issue d'aucune offre d'acquisition ou de souscription pour des actions ordinaires de Syngenta SA ou des ADS de Syngenta, pas plus qu'il n'est à la base ou n'est lié à aucun contrat s'y rapportant.